

Avis de tempête sur le projet éolien

GRANDFRESNOY • L'association Oise dans le vent dénonce « l'absence de concertation » autour du projet de champ éolien accepté par la commune. Elle veut obtenir un référendum comme la loi le prévoit.

Onze éoliennes de quelque 150 mètres de haut, à proximité du château classé du Fayel et des villages de Grandfresnoy et de Chevrières. Encore virtuel, le projet a pourtant pris corps grâce aux photomontages, « réalisés sans trucage », par l'association Oise dans le vent. Moins de deux mois après l'adoption de la Zone de développement éolien (le site retenu) par le conseil municipal de Grandfresnoy, l'association compte bien les diffuser largement.

Pour son vice-président Marc Lefranc, il y a urgence. Désormais instruit par la communauté de communes de la Plaine d'Estrées (CCPE), le dossier sera ensuite transmis au préfet de l'Oise. Or, Oise dans le vent dénonce l'opacité et l'absence de concertation qui ont entouré le feu vert donné par Grandfresnoy. « Ce projet est un non-sens économique-environnemental. Il dégraderait notre cadre de vie et entraverait le développement de la commune pour plusieurs décennies », résume Marc Lefranc. Mais il n'y a eu aucune réelle concertation avec les habitants sur ce

grave sujet. »

Orpheline de la taxe professionnelle liée à sa sucrerie, la commune a surtout vu dans le projet éolien la perspective de compenser en partie les rentrées fiscales perdues. Mais aujourd'hui, son maire, Robert Lannaud, ne souhaite pas s'exprimer et renvoie vers le président de la communauté de communes, Marcel Foué. « Très ouvert au dialogue », celui-ci tente de rétablir la confiance et promet de mener la concertation « en toute transparence. La communauté de communes n'a pris aucune décision. Elle a seulement voté une étude et prendra le temps qu'il faudra pour la mener. Les élus doivent se faire une opinion. »

Le maire du Fayel opposé au projet

Ces derniers prévoient de visiter un champ éolien. L'association, elle, organise sa troisième réunion publique, ce soir, à Arsy. Proche de la zone d'implantation des éoliennes, cette petite commune subirait les nuisances sonores des éoliennes. Son maire, Bernard Vervel, refuse



Ce document, réalisé par Oise dans le Vent à l'aide des éléments techniques communiqués par le promoteur du projet, montre l'impact du champ éolien sur le paysage de Moyvillers.

néanmoins de prendre position. « Je fais confiance aux services de l'Etat garant du bon fonctionnement de l'instruction du dossier. »

Seul, un élu de la CCPE est hostile au projet : le maire du Fayel. Depuis plusieurs mois, Edouard de Cosé-Brissac mène la fronde contre ce projet. « une histoire d'industriels qui veulent gagner de l'argent ». C'est

dans sa commune que l'association a tenu ses deux premières réunions publiques au printemps. Et c'est l'élu qui suggérerait, dès juin 2006, l'idée d'un référendum. Un référendum qu'Oise dans le vent est désormais déterminée à obtenir... avec l'aide de la loi. Selon le Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal de Grandfresnoy

est obligé de délibérer sur la tenue d'un référendum dès lors que 20 % des électeurs de Grandfresnoy le demandent. Depuis quelques jours, l'association tente de rassembler les 250 signatures requises.

LAETITIA GALDEANO

• Réunion publique ce soir à 20 heures, dans la salle polyvalente d'Arsy.

Ce qu'ils disent du champ éolien

Marc Lefranc :

« De la poudre aux yeux »

« L'éolien industriel, c'est une imposture économique doublée d'un scandale financier. Il faut savoir que pendant quinze ans, les promoteurs éoliens vont réaliser des bénéfices de 20 à 40 % après impôts. Ce n'est pas moi qui le dis ; c'est la Commission de régulation de l'énergie. L'éolien industriel, c'est de la poudre aux yeux, une hérésie en terme de développement durable. Il n'a aucun effet sur la diminution des émissions de gaz à effet de serre CO2. On le voit en Allemagne, le plus gros parc mondial éolien, et au Danemark. Ces deux pays sont parmi les plus gros producteurs de CO2 dans le monde. Aujourd'hui, avec les problèmes du réchauffement climatique, on ne peut pas être contre l'éolien et ne



Marc Lefranc, vice-président de Oise dans le vent.

rien proposer. Alors, nous venons de créer notre propre fédération, la Fédération Environnement durable qui veut être une force de contre-propositions. Nous militons pour redonner la parole aux scientifiques, promouvoir les éner-

gies renouvelables et faire des économies d'énergie. Dans quinze jours, nous serons reçus à la Fondation Nicolas-Hulot. »

Marcel Foué :

« Je suis très partagé »

« Actuellement, la France produit 80 % d'énergie nucléaire et 5 à 6 % d'énergie éolienne alors que nous devrions être à 21 % selon les préconisations de l'Europe. Tel qu'il serait implanté, le champ éolien de Grandfresnoy serait à 3 km de la SICA. C'est incontestable : le site est donc très favorable pour l'acheminement de l'électricité. Après, il y a l'impact environnemental. Personnellement, je suis très partagé. D'un côté, nous avons besoin de ces énergies et de l'autre, les éoliennes ont un impact sur le paysage. C'est le seul inconvénient que je vois. »